



NOTICE DE MONTAGE

STRUCTURES GONFLABLES



AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION, LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTICE ET LES CONSEILS DE SÉCURITÉ

Notice mise à jour le 19 avril 2019

SOMMAIRE

Introduction	p. 2
Instructions générales	P. 2
NORMES	P. 2
MISES EN GARDE	P. 3
Caractéristiques techniques	p. 5
Montage	p. 6
ENTRETIEN	P. 8
RÉPARATIONS	P. 8
Garanties	P. 9
Transport	P. 10
Service après-vente	P. 11

Introduction

Nous vous remercions pour l'achat de cette structure gonflable.

Avant d'utiliser la structure gonflable, veuillez lire cette notice afin d'évaluer les précautions d'emploi et le montage de celle-ci. Pour éviter toute blessure, merci de prendre connaissance des conseils et règles de sécurité appropriés.

Instructions générales

Conservez les instructions d'installation pour une utilisation ultérieure. Veuillez lire toutes les règles de sécurité avant de procéder au montage.

Veuillez suivre toutes les règles pour la sécurité de vos enfants.



AVERTISSEMENTS

UNIQUEMENT POUR UN USAGE DOMESTIQUE FAMILIAL EN EXTÉRIEUR.

SEUL UN ADULTE COMPÉTENT DOIT INSTALLER CE PRODUIT EN SUIVANT LES INSTRUCTIONS FOURNIES.

N'AUTORISEZ PAS LES ENFANTS À UTILISER LE SOUFFLEUR.

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS POUR UNE UTILISATION ULTÉRIEURE.

- ATTENTION APPAREIL ÉLECTRIQUE !

La surveillance d'un adulte est requise. Comme pour tous les produits électriques, des précautions doivent être observées lors de la manipulation et de l'utilisation de l'appareil. Afin d'éviter des chocs électriques, respectez ces consignes de base :

- Tenir à l'écart du feu. Garder le souffleur loin de l'eau pendant l'utilisation.
- Ne pas déconnecter le souffleur en cours d'utilisation.
- Ne pas utiliser en cas de mauvaises conditions météorologiques.
- Vérifiez l'état général de l'appareil et les sources d'alimentation avant chaque utilisation. Si vous constatez un défaut ne l'utilisez en aucun cas.

Normes



MISES EN GARDE SUR L'INSTALLATION DE LA STRUCTURE GONFLABLE :

- L'installation de la structure gonflable doit se faire par un adulte.
- Installer sur une surface plane, tendre (type gazon) et non sur des surfaces dures telles que l'asphalte ou le béton, une chute depuis la structure pourrait causer des blessures graves.
- Vérifiez le sol où la structure gonflable sera montée pour détecter tout objet pointu ou débris.
- Distance minimale de sécurité autour de l'aire de jeu : 2 mètres. Cet espace doit être dégagé de tout objet, toute obstruction et de toute structure (clôtures, murs, maisons, cordes à linge, fils électriques, sous des branches d'arbres, grillages, barrières, abris de jardin, lignes à haute tension, cailloux, brindilles) pouvant blesser les utilisateurs et / ou endommager la structure gonflable.
- Installez le produit loin de sources d'eau.
- Gardez le souffleur d'air et le cordon d'alimentation à l'écart des zones d'eau et d'humidité. Si de l'eau entre en contact avec le souffleur, débranchez le cordon d'alimentation. Ne pas utiliser avant que le souffleur soit complètement sec.
- Attention, une fois gonflée, la structure ne peut plus être déplacée. Il faut donc veiller à ce qu'elle soit bien placée dès le départ.
- La structure gonflable doit être ancrée au sol à l'aide de piquets à chaque point de fixation de la structure afin d'éviter tout risque de renversement ou de levage lors de l'utilisation. Assurez-vous que les piquets soient bien enterrés dans le sol pour réduire les risques de trébuchement.
- Le produit est gonflé par un flux d'air constant et une fuite d'air dans les joints est donc nécessaire pour empêcher le produit de devenir trop gonflé.



MISES EN GARDE SUR L'UTILISATION DE LA STRUCTURE GONFLABLE :

- Interdit aux enfants de moins de 3 ans et de plus de 10 ans. Des petites pièces peuvent être ingérées par les plus petits.
- La hauteur minimale de l'utilisateur est de 90 cm et la hauteur maximale est de 150 cm.
- Le poids individuel maximum de chaque enfant ne doit pas dépasser 30 kg. Dépasser la limite de poids peut endommager le produit ainsi que sa fonction de rebond et de glissement. Des blessures graves ou la mort peuvent également en résulter.
- Ne convient pas aux adultes.
- La surveillance des enfants par un adulte est requise !
- Pour la capacité d'accueil maximale de chaque structure veuillez-vous référer au tableau des caractéristiques techniques page 5.
- Toujours s'assurer que les enfants retirent leurs chaussures, leurs lunettes ou tout objet pointu avant de monter sur la structure.
- Les enfants doivent garder les mains à l'écart du filet.
- Pour tous les éléments de glisse, l'enfant doit descendre assis ou allongé sur le dos. Il est strictement interdit de descendre debout. Un seul enfant par glissade. Le seuil de réception doit être libre avant toute nouvelle glissade.
- Ne convient pas à la location ou à une utilisation commerciale. Seulement pour usage domestique.
- Utilisation en extérieur ou en intérieur.
- La structure doit être attachée lors de toutes les utilisations.
- Ne pas utiliser la structure par vent violent car de fortes rafales peuvent soulever la structure du sol, entraînant des blessures graves pour les utilisateurs.
- Ne pas laisser monter les animaux domestiques sur la structure gonflable.
- Ne pas laisser les enfants utiliser ou jouer avec le souffleur.
- Rangez le produit et le souffleur à l'intérieur lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Le produit doit être examiné régulièrement pour rechercher des conditions potentiellement dangereuses, telles que des dommages au ventilateur, au cordon d'alimentation ou à la prise.
- Ne l'utilisez pas dans des conditions humides ou venteuses.
- Les enfants doivent retirer leurs chaussures et tout objet pointu, tels que les boucles des ceintures, des lunettes, etc., car ils pourraient se blesser et / ou endommager la structure.
- Ne l'utilisez pas si tous les compartiments à air ne sont pas gonflés.

IL EST DÉCONSEILLÉ :

- De réaliser des sauts périlleux avant ou arrière.
- De se jeter la tête la première sur les parois de la structure.
- De se jeter en arrière.
- De se pousser ou de se tirer par les bras ou les jambes, de se bagarrer.
- De réaliser des figures d'équilibre.
- D'escalader les côtés de la structure.

Caractéristiques techniques

Noms / SKU	Dimensions	Matériaux	Ventilateur	Poids maximal	Âge recommandé
WIPEOUT IC-AMF-001	560x255x190 cm 18.4'x8.4'x6.2'	420D PVC Bâche de PVC 0.31mm	750W	4 personnes / 180 kg	3+
HULA HOOP IC-AMF-002	280x210x185c m 9.2'x6.9'x6.06'	420D PVC Bâche de PVC 0.31mm	350W	2 personnes / 90 kg	3+
GOAL KEEPER IC-AMF-003	225x220x195c m 7.4'x7.2'x6.4'	420D PVC Bâche de PVC 0.31mm	350W	2 personnes / 90 kg	3+
SINTRA IC-AMF-004	300x275x210c m 9.8'x9'x6.9'	420D PVC Bâche de PVC 0.31mm	350W	3 personnes / 145 kg	3+
BOBBY IC-AMF-005	460x250x200c m 15'*8.2'*6.56'	420D PVC Bâche de PVC 0.31mm	450W	3 personnes / 135 kg	3+
JUNGLE IC-AMF-006	400x300x250c m 13'x9.8'x8.2'	420D PVC Bâche de PVC 0.31mm	450W	3 personnes / 135 kg	3+
SUNNY JELLY IC-AMF-007	280x275x210c m 9'x9'x6.9'	420D PVC Bâche de PVC 0.31mm	450W	3 personnes / 135 kg	3+
SHARKY BAY IC-AMF-008	480x280x225c m 15.7'x9.1'x7.3'	420D PVC Bâche de PVC 0.31mm	450W	4 personnes / 180 kg	3+
CROCODILE SWAMP IC-AMF-009	690X400X280c m 22.5'X13'X9'	420D PVC Bâche de PVC 0.31mm	750W	4 personnes / 180 kg	3+

Montage

Nous vous conseillons d'installer une bâche (non fournie) sous votre structure gonflable.

Gonflage :

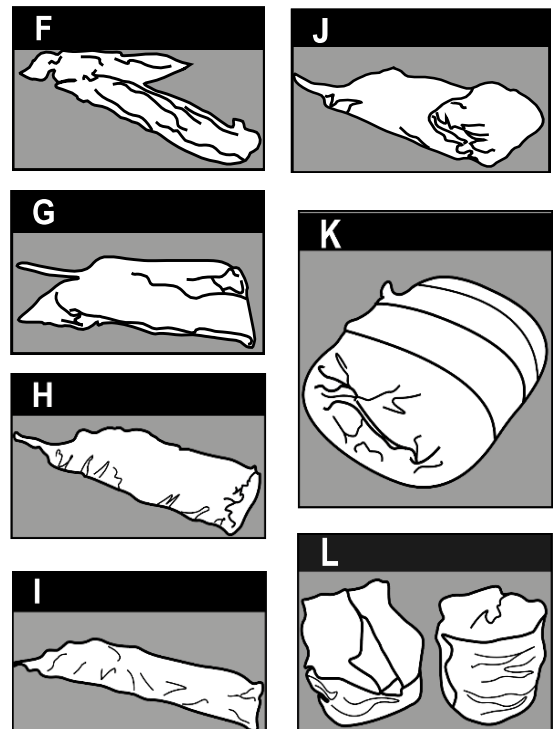
- Déballez la structure gonflable et dépliez-la complètement.
- Déballez le souffleur d'air de son emballage d'origine et suivez les instructions d'utilisation AVANT de fixer le tube d'entrée d'air à la structure.
- Retirez la structure de son sac de transport. Veillez à placer la structure aussi près que possible de la source d'alimentation, dans un endroit sec et éloigné d'un minimum de 5 mètres de tout point d'eau.
- Branchez le souffleur à une prise de courant (220V) ou à une rallonge avec une sortie de terre aux normes.
- Étirez le tube de gonflage et attachez-le à l'extrémité du souffleur. Assurez-vous que le tube de gonflage soit bien fixé et en bon état. Le tube de gonflage doit être droit et sans torsion. Repositionnez le souffleur d'air si nécessaire.
- Branchez le souffleur d'air et allumez-le. La structure gonflable devrait se gonfler rapidement. Si le gonflage s'avère être assez lent, vérifiez la connexion au niveau du tube d'entrée d'air.
- Si le produit possède des réservoirs d'eau, veuillez suivre les instructions ci-dessous, sinon, passez au point suivant. Étalez la structure gonflable, placez et fixez les réservoirs d'eau vides des deux côtés du produit. Ouvrez le bouchon et remplissez les réservoirs d'eau jusqu'à 80% (environ 22 kg), poussez et fermez le bouchon. Assurez-vous que les réservoirs d'eau soient fermement fixés sur le produit et qu'aucune fuite d'eau ne s'écoule avant que le produit ne soit complètement gonflé. Ne laissez jamais les enfants prendre le toboggan sans avoir installé ces réservoirs d'eau. (voir image A).
- Enfoncez les piquets dans le sol au niveau des orifices de la base de la structure gonflable prévus à cet effet. Vous devrez peut-être utiliser un marteau pour les planter correctement. (voir image C).
- Les piquets sont destinés à être plantés dans l'herbe. Accrochez et ajustez chaque piquet fourni dans chaque boucle de la structure gonflable. Pour éviter tout renversement ou soulèvement pendant l'utilisation, enfoncez fermement les piquets dans le sol. Assurez-vous que l'extrémité de type crochet du piquet soit au-dessus de la boucle pendant l'utilisation. Enfoncez-les au maximum afin d'éviter tout accident ou trébuchement (voir image C).
- La structure est pourvue d'une trappe (une fermeture éclair et une poche avec des velcros) qu'il faut impérativement fermer soigneusement pour éviter l'échappement de l'air.
- Assurez-vous que l'interrupteur du souffleur d'air est en position OFF. Assurez-vous que les connexions électriques soient bien situées, accessibles facilement et que le risque de chute soit minimisé.
- Le souffleur d'air doit être correctement placé et fixé au sol avant utilisation. Branchez-le sur une prise terre agréée.

- Assurez-vous que le souffleur d'air soit exempt de particules et soit correctement installé pour éviter de trébucher.
- Mettez l'interrupteur du souffleur sur la position ON. Le souffleur d'air doit rester allumé en permanence pendant l'utilisation du produit (voir illustration B).
- La structure doit être complètement gonflée.
- Veuillez vérifier la recommandation d'âge et le poids de l'utilisateur (cf. tableau caractéristiques). Vous ne devez pas dépasser le poids maximal autorisé sur la structure.
- Placez les accessoires de jeu fournis, s'il y en a, à l'intérieur du produit. (voir images D, E).
- Si la structure contient des coussins de soutien sur les côtés, ne montez pas debout sur ces coussins.
- Astuce : Une fuite d'air au niveau des joints est nécessaire car le produit est gonflé par un flux d'air constant. Cette fuite est indispensable pour empêcher que la structure ne soit trop gonflée.
- Conseil : L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'orientation de l'installation de la structure gonflable par rapport au soleil. Les toboggans ne doivent pas être exposés au soleil car il peut éblouir les enfants lorsqu'ils glissent dessus.



Dégonflage :

- Assurez-vous que tous les enfants quittent la structure gonflable.
- Assurez-vous le produit soit exempt d'objets étrangers.
- Si le produit contient des réservoirs d'eau, veuillez suivre les instructions ci-dessous, sinon, passez au point suivant. Détachez les réservoirs d'eau de la structure. Eloignez-vous de la structure et du souffleur avant d'ouvrir le bouchon pour la vidange. Videz l'eau dans les sacs et séchez-les dans un endroit frais pour la prochaine utilisation.
- Placez l'interrupteur du souffleur d'air sur la position OFF.
- Débranchez le cordon d'alimentation du souffleur.
- La trappe en fermeture éclair et velcro que vous avez pris soin de bien fermer au moment du gonflage va vous servir. Ouvrez-la pour laisser l'air s'échapper de la structure. Ensuite, éteignez le souffleur et débranchez l'installation immédiatement. La structure va rapidement s'affaisser.



- Desserrez le Velcro et détachez le tube d'entrée d'air du souffleur. La structure devrait se dégonfler toute seule dans les 5 minutes. Assurez-vous qu'elle soit entièrement dégonflée. (voir image F).
- Enlevez les piquets de maintien du sol.
- Rabattez les parties extérieures vers l'intérieur, en chassant un maximum d'air. Vous pouvez marcher dessus sans chaussures pour plus d'efficacité. Vous devez obtenir un grand rectangle ou un grand carré. Ramenez ensuite les parties sur elles-mêmes pour n'avoir plus qu'un long rectangle.
- Pliez la structure en deux à partir des deux extrémités, puis pliez-la à nouveau en deux dans le sens de longueur. (voir photos G et H).
- Roulez-la fermement depuis l'extrémité opposée au tube d'entrée d'air. (voir photos J et K).
- Glissez le sac de transport sur la structure pliée et les piquets (balles en plastique ou réservoirs d'eau). Zippez le sac. (voir image L).

Entretien

- ▶ Les contrôles et l'entretien des parties principales des structures gonflables doivent être effectués à intervalles réguliers. Si ces contrôles ne sont pas effectués, les jouets peuvent devenir dangereux et se retourner. Lorsque cela est possible, les instructions doivent également être apposées sur la structure gonflable.
- ▶ L'inspection et l'entretien saisonniers doivent être effectués pour éviter tout dommage ou fuite au niveau de la structure gonflable.
- ▶ Le produit peut être nettoyé avec un détergent doux. Gardez en permanence l'eau éloignée du souffleur d'air.
- ▶ Ne stockez pas le produit lorsqu'il est mouillé. Rangez le produit et le souffleur à l'intérieur, dans des conditions sèches lorsqu'il n'est pas utilisé.

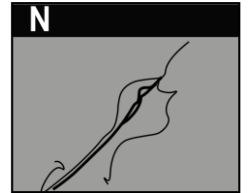
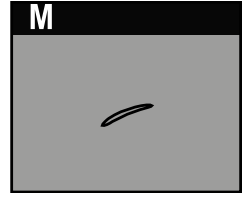
Réparations

En cas de rupture de la structure, veuillez la réparer en la cousant à la main. Chaque structure est fournie avec un kit de réparation comprenant des pièces de tissu de couleurs différentes. Les aiguilles à coudre ne sont pas fournies. (Une aiguille à coudre #3 est suggérée).

Voici les étapes à respecter pour une réparation :

- Éteignez le souffleur et dégonflez la structure.
- Enfilez une aiguille avec le fil et faites un nœud à son extrémité.
- Refermez le tissu déchiré et cousez le long de la fente. Faites un nœud après la couture pour éviter de perdre le fil.

- En cas de déchirure du tissu (comme indiqué sur la photo M). Veuillez couvrir la déchirure avec un morceau de tissu de réparation de taille appropriée. Cousez ensuite le tissu de réparation sur ses côtés. Lors de la réparation, vous devez noter que la couture ne doit avoir lieu que sur la couche de la surface du tissu original et ne pas atteindre sa couche inférieure.
- En cas de rupture de la couture (comme le montre la photo N), la couture ne doit se faire qu'entre les deux tissus déchirés au lieu d'atteindre la sous-couche ou tout autre tissu.
- En cas de déchirure de grande taille ou de dommage structurel interne, veuillez changer de structure ou confier la réparation à un professionnel. Les fuites d'air sont normales après une réparation et la pression d'air de la structure réparée peut être inférieure à celle d'origine. Mais cela n'affectera pas l'utilisation normale du produit.
- Il n'est pas suggéré de rapiécer une même réparation plus de deux fois.
- Les aiguilles doivent être bien entretenues et ne doivent pas être laissées sur le produit après la couture.
- Il est suggéré que les personnes possédant des techniques de couture et de l'expérience fassent la réparation.



garanties

Votre structure gonflable bénéficie d'une garantie d'1 an pour tout usage normal d'utilisation et en ayant respecté les instructions de montage. La garantie n'est pas valable contre les intempéries.

Au-delà de la période de garantie, il vous est possible de consulter le site internet pour d'éventuelles pièces détachées ou accessoires.

Garanties légales :

Article L.217-4 du code de la consommation : Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du code de la consommation : le bien est conforme au contrat si :

1/ S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2/ Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 code de la consommation : l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L.217-16 code de la consommation : Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours viennent s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code Civil : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise ou n'en aurait donné qu'un moindre prix s'il les avait connus.

La garantie s'applique uniquement aux défauts déjà présents à la date de la livraison du produit. La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale.

Garantie commerciale :

Nos structures gonflables bénéficient d'une garantie commerciale de 1 an sur toutes les pièces, à compter de la date de livraison, dans des conditions normales d'utilisation.

La garantie est limitée à l'échange du produit ou à la livraison des pièces détachées, sous réserve de la présentation de la facture d'achat par l'acheteur.

La garantie ne couvre pas les détériorations dues à une négligence, une mauvaise utilisation, à un mauvais entretien, aux intempéries ou à l'usure naturelle du produit.

Cette garantie n'exclut pas les garanties légales de conformité et de vices cachés.

Transport

- **Le colis était abîmé au moment de la livraison**

Si votre produit présente un défaut ou des pièces manquantes suite à un problème lié au transport et que vous avez émis des réserves concrètes sur l'état de la marchandise et non du colis, merci d'envoyer les photos du problème ainsi que la facture d'achat à contact@play-4-fun.fr sous 72h ouvrées. Notre service client prendra en compte votre réclamation.



Si par contre, vous avez accepté le colis sans vérifier l'état de la marchandise ni avoir émis de réserves : nous déclinons toute responsabilité. Les destinataires ont l'obligation de vérifier l'état de la marchandise avant de signer le bon de livraison.

- **L'emballage était intact, et le produit présente un problème non lié au transport ou des pièces manquantes.**

Merci d'envoyer les photos du problème à contact@play-4-fun.fr en y ajoutant la facture d'achat. Notre service client prendra en compte votre réclamation.

SERVICE APRÈS-VENTE

Notre équipe de conseillers et d'experts en service après-vente sont là pour répondre à vos questions et vous conseiller sur le choix des pièces de rechange et des accessoires de votre structure gonflable grâce à leurs connaissances techniques de chaque modèle.

N'hésitez pas à nous contacter, du lundi au vendredi, de 9h à 17h :

Email : contact@play-4-fun.fr

Adresse :

JT2D SAS
22 rue de l'Industrie
ZI des Joncaux
64700 Hendaye
France

Importé par la société JT2D.

Notice mise à jour le 28 avril 2020